

AVIS PUBLIC



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

Assemblée publique de consultation Premier projets de règlements no 437-40 et 437-41

Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 14 juin 2016, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **437-40**, intitulé : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 AFIN D'AUTORISER LA GARDE DE POULES COMME USAGE ADDITIONNEL À LA CLASSE D'USAGE HABITATION UNIFAMILIALE (h1) ».

Et que lors d'une séance tenue le 12 juillet 2016, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **437-41**, intitulé : « RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS RÉGISSANT LES ENTRÉES CHARRETIÈRES ET LES AIRES DE STATIONNEMENT POUR LES CLASSES D'USAGE DU GROUPE « HABITATION », À STRUCTURE CONTIGUË DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 ».

- Qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **13 septembre 2016 à 18 h 30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Que les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/Réglementation/Projets de règlement).
- Que ces projets de règlement sont soumis à la procédure d'approbation référendaire et concernent l'ensemble du territoire.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 25 août 2016.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
